

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

22 5 14

2

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

57

A

Ancian

[Signature]

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d..... qui l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage..... que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le

22-5-14.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

1

Bruxelles le 7 Mai 1914.

Monsieur le Président et les
membres de la Commission Directrice
des musées Royaux de Peinture et de
Sculpture:

J'ai l'honneur de vous
informer que je suis chargé par une
personne de la noblesse de vous
présenter un tableau de Louis Deadder
peintre Bruxellois très rare mort en
1655. Le tableau représente un site
aux environs de Bruxelles ou d'Udgerghem
probablement et est animé de nombreux
personnages peints par Teniers ou
Pieter Bout: dimensions: largeur
49 centimètres hauteur 37 centimètres
peint sur panneau de chêne le prix

Le prix demandé est deux mille cinq cent
francs (2 500 frs).
En attendant une réponse qui je
l'espère sera favorable je vous prie
d'agréer l'assurance de mes sentiments
respectueux.

Louis Anciaux Antiquaire
Boulevard de la Senne 108
Bruxelles.